

Zeitschrift:	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
Herausgeber:	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Band:	91 (1949)
Heft:	6
Artikel:	À propos de la retraite de Monsieur le Professeur Emmanuel Leclainche [...]
Autor:	Flückiger
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-591988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER ARCHIV FÜR TIERHEILKUNDE

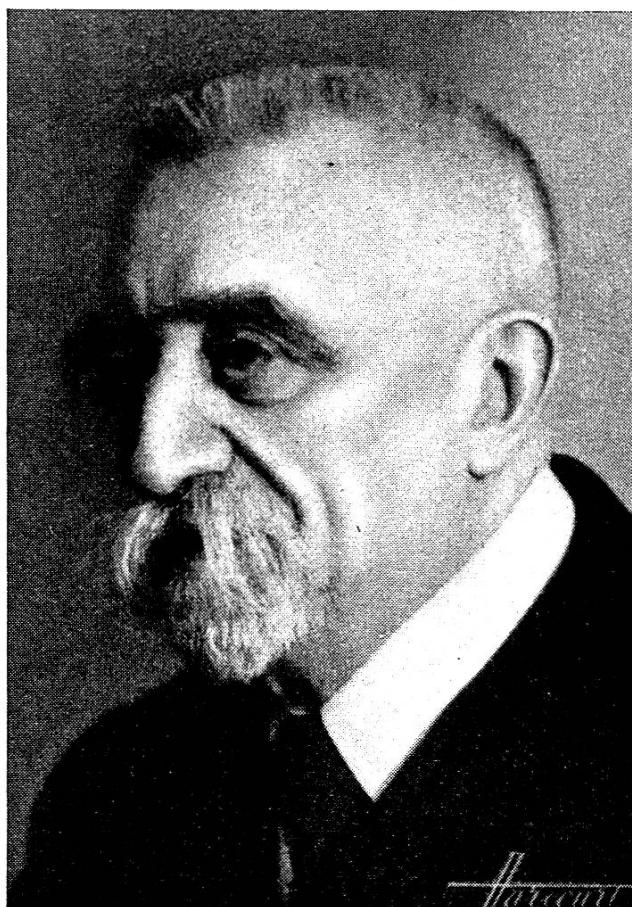
Herausgegeben von der Gesellschaft Schweizerischer Tierärzte

XCl. Bd.

Juni 1949

6. Heft

A propos de la retraite de Monsieur le Professeur
Emmanuel Leclainche, Membre de l'Institut (Académie des Sciences),
Directeur honoraire du Ministère de l'Agriculture, en sa qualité de
Directeur de l'Office International des Epizooties à Paris



Au printemps 1948, Monsieur le Professeur Leclainche exprimait le désir d'être relevé de ses fonctions de Directeur de l'Office international des épizooties. Il a été remplacé, lors de la session des Délégués du 17—22 mai 1949, par Monsieur le Professeur Ramon, membre de l'Institut, Directeur honoraire de l'Institut Pasteur.

Né le 29 août 1861, diplômé de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort en 1882, Monsieur Leclainche exerce la médecine vétérinaire dans l'Aube, son département d'origine; pendant quelques années, engagé dans cette voie par un parent, vétérinaire. Mais, sa vocation est ailleurs. Il est attiré par l'enseignement et professe un goût marqué pour la recherche scientifique et pour la recherche documentaire, du reste étroitement liées l'une à l'autre. Son plus vif désir est d'être admis dans le Cadre du Corps enseignant d'Alfort. Un concours se présente pour un poste de répétiteur, devenu vacant. Il s'y prépare et 4 ans après avoir quitté l'Ecole, il y revient comme répétiteur de pathologie médicale et clinique (1886).

Dans cette chaire, où il ne dispose daucun moyen de se livrer à la recherche expérimentale, il exerce son activité dans les deux domaines qui lui sont accessibles: celui de l'observation clinique dans la Cour des hôpitaux, où sa fonction l'appelle jurement, et celui de la recherche documentaire, à laquelle il consacre le plus clair de ses loisirs. Dans ce dernier, qu'il explore avec ardeur, il commence à acquérir cette érudition qu'il développera sans cesse et qui sera la source de sa haute culture, facteur important de sa féconde et heureuse carrière.

Deux ans après ses débuts dans l'enseignement, il est chargé du „Cours de jurisprudence commerciale et de médecine légale“, rattaché à la Chaire de médecine, dont il devient, l'année suivante, le chef des travaux.

Durant cette période, en quelque sorte préliminaire, de contact, d'abord avec la clientèle rurale, puis avec l'enseignement clinique, à la consultation et dans les hôpitaux d'une part, et avec la bibliothèque scolaire d'autre part, il fait une ample moisson d'observations et de documents divers, dont il tire un judicieux parti:

1^o — sous forme de notes, d'études ou de mémoires qu'il publie dans les journaux vétérinaires ou agricoles de l'époque: Archives vétérinaires, puis Recueil de médecine vétérinaire, Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire, plus tard transformée, grâce à lui, en Académie; Journal de l'Agriculture, etc.... La Société Nationale d'Agriculture lui décerne une médaille d'or pour un travail sur l'Elevage des veaux dans le Département de l'Aube.

2^o — pour rédiger de nombreux articles du „Dictionnaire de médecine vétérinaire“ de H. Bouley Reynal, ce qui montre en quelle confiance estime le tenaient les dirigeants de cette importante publication.

Il clôt, enfin, la première phase de sa carrière par la rédaction du „Précis de pathologie vétérinaire“ (1891) (médecine interne), véritable chef d'œuvre, que praticiens et élèves s'arrachent avec d'autant plus d'ardeur qu'aucun ouvrage de pathologie n'était paru depuis plus de 30 ans. Cet excellent petit livre, où s'affirment non seulement une connaissance parfaite des littératures médicales française et étrangère mais aussi des qualités de rédacteur scientifique et d'écrivain, est toujours d'une saisissante actualité.

On était, à cette époque, en plein développement des découvertes pasteurianes, et Edmond Nocard, un des disciples préférés du génial novateur, avait créé à Alfort un foyer d'où rayonnaient les doctrines et les méthodes du Maître.

Monsieur Leclainche s'était placé dès qu'il l'avait pu, sous l'égide du grand Alforien, dont il devait devenir l'élève. Et, dès 1891, il signait avec lui, dans l'Encyclopédie d'Hygiène de Rochard, une étude de 120 pages in 8° consacrée aux „maladies des animaux transmissibles à l'homme“.

En cette même année, un événement important se produit: l'ouverture d'un Concours sur épreuves pour la nomination d'un professeur à la chaire, devenue vacante, de pathologie, des maladies contagieuses et de la police sanitaire de l'Ecole de Toulouse. Monsieur Leclainche subit le concours avec succès et il est nommé professeur. Disposant à Toulouse d'une chaire et d'un laboratoire, dont il est le chef, et de moyens de travail, utilisables à son gré; il peut se consacrer librement à l'enseignement et à l'étude des maladies contagieuses, qui font, désormais, l'unique objet de ses recherches.

En même temps qu'il publie le résultat de ses travaux sur certaines d'entre elles: morve, tuberculose, actinomycose et botryomycose, septicémies hémorragiques, etc. dans la Revue vétérinaire de Toulouse et autres périodiques scientifiques, C. R. de la Société de biologie, Annales de l'Institut Pasteur, médecine moderne, Revue de la tuberculose, etc. . . . il accumule les matériaux du traité magistral sur les „Maladies microbiennes des animaux“ qu'il rédige en collaboration avec E. Nocard (1895).

Ce traité, d'emblée classique, est une mise au point remarquablement documentée de tout ce qui concerne la pathologie des infections ou contagions animales, vues et étudiées sous l'angle pasteurien. — Rédigé suivant une méthode rigoureuse, en un style sobre, net et clair, l'ouvrage connaît un grand succès et est couronné par l'Académie des Sciences.

Le traité des „Maladies microbiennes des animaux“ atteste la maîtrise du jeune professeur, qui, solidement documenté, peut aborder, en connaissance de cause et avec fruit, l'étude de diverses zoonoses transmissibles.

Parmi celles-ci, il convient de mettre au premier plan le rouget du porc, la gangrène gazeuse due au vibron septique et le charbon symptomatique ou bactérien, auxquels il a consacré une série de travaux, poursuivis inlassablement jusqu'au but cherché: l'obtention de méthodes sûres et immédiatement utilisables de prophylaxie et de traitement. C'est ainsi que sont nées la Sérothérapie du rouget et de la gangrène septique; l'immunisation active contre le rouget par la méthode simultanée de Lorenz, mais avec le mélange sérum-virus, suivi, 10 jours après, d'une injection de culture virulente; et, à partir de 1900, avec la précieuse collaboration de H. Vallée, la

Sérothérapie et la vaccination contre le charbon bactérien : celle-ci a fait l'objet, pour être mise définitivement au point, d'une longue série de recherches, qui ont duré près de 15 ans et ont abouti à la substitution aux méthodes empiriques de vaccinations par des produits complexes, impurs, inconstants, de méthodes rationnelles, sûres, basées sur l'utilisation de cultures pures, atténueées de Cl. Chauvæi, seules ou associées au Sérum spécifique (séro-vaccination) ; cette association ayant pour but d'éviter, chez les infectés latents, l'apparition du charbon sous l'influence de l'injection du vaccin. En même temps qu'il achève la troisième édition du traité des „Maladies microbiennes des animaux“, et qu'il poursuit, avec Vallée, les recherches dont il vient d'être question, Monsieur Leclainche fonde la „Revue générale de Médecine Vétérinaire“ (1903). Il dote ainsi la presse vétérinaire, Scientifique et Professionnelle, d'un périodique bimensuel, où seront résumés tous les documents français et étrangers intéressant la médecine vétérinaire. Tenu régulièrement au courant de toutes les questions d'ordre scientifique et pratique par ses articles originaux, ses revues générales et sa revue des publications, particulièrement soignée, ce journal remarquablement rédigé et d'une haute tenue, accorde aussi une place importante dans sa partie consacrée aux informations et aux intérêts professionnels, à tout ce qui concerne le recrutement des étudiants et l'enseignement vétérinaire, en liaison avec la vie et l'activité présentes, l'orientation et le devenir de la profession.

Accueillie avec une grande sympathie par les vétérinaires, la „Revue générale“ a parfaitement rempli son programme, avant et après la première guerre mondiale. Mais, les difficultés, nées de celle-ci, qui avaient obligé son Directeur à réduire le Journal à un numéro par mois, ne faisant que s'accroître, Monsieur Leclainche prend, en 1936, la décision d'interrompre sa publication, craignant que l'entreprise, qu'il avait conçue et si bien réalisée, ne puisse plus remplir le rôle qu'il lui avait assigné. C'est avec de vifs regrets que les lecteurs de ce périodique ont vu disparaître un organe qui, pendant 33 ans, avait servi avec dignité et désintéressement la profession vétérinaire, dont la confiance lui avait été rapidement acquise.

Monsieur Leclainche avait été conduit par une continuité de vues et par un remarquable esprit de suite de la Sérothérapie donc de la prévention et du traitement de la gangrène gazeuse, complication possible des traumatismes, à ceux du charbon symptomatique, autre anaérobiose. Mettant ensuite à profit ses constatations antérieures sur l'action locale tissulaire bienfaisante qu'exerce le sérum anti-rouget injecté avec la culture en stimulant puissamment les réactions de défense, il aborde, en 1912, avec H. Vallée, la préparation et la production d'un sérum spécifiquement actif par ses anticorps contre les microbes habituels des suppurations. C'est le sérum spécifique polyvalent, dont la multivalence s'est bientôt augmentée de deux

valences supplémentaires apportées par les anticorps du vibrion septique et du *C. perfringens*, son associé habituel dans les suppurations. Un tel sérum a fait très largement ses preuves de 1914 à 1918 dans la chirurgie de guerre, non seulement dans le traitement local des plaies et des infections consécutives, mais aussi dans la prévention et dans la thérapeutique générales des complications septiques des plaies très infectées. Ce sérum a sur les antiseptiques chimiques même les plus anodins, l'avantage de réaliser une antiseptie physiologique, en apportant aux cellules des substances spécifiques d'origine organique, dans un milieu essentiellement naturel. Par l'amélioration qu'il produit des symptômes locaux et généraux, il a pris rang parmi les moyens dont on dispose pour lutter contre l'infection.

Vingt années d'enseignement et de recherches, documentaires et expérimentales, à la chaire des maladies contagieuses de l'Ecole de Toulouse avaient permis à Monsieur Leclainche d'acquérir une conception nette de la police sanitaire de ces maladies et de l'organisation rationnelle des services vétérinaires avec une direction technique compétente, responsable de l'impulsion et de l'orientation à donner à la lutte contre les épizooties. C'est pour réaliser cette conception et la réforme nécessaire de ces services, maintes fois réclamée par la „Revue générale“ que leur Direction au Ministère de l'Agriculture, lui est offerte (1911).

Il ne peut se dérober, mais l'accession à ce nouveau poste le prive de son Laboratoire de Toulouse. L'attribution, qui lui est faite ultérieurement de la direction du Laboratoire de recherches (1913) créé à Alfort par Nocard et Roux pour l'étude de la fièvre aphteuse, vont, heureusement compenser cette perte et lui permettre de poursuivre ses travaux. Il s'agit, notamment, d'amender les méthodes de vaccination déjà étudiées et appliquées, de parfaire les techniques, de déterminer toutes les conditions de leur application de façon à les mettre en état d'affronter sans défaillance et avec un plein succès l'épreuve redoutable de la pratique.

Monsieur Leclainche conserve la direction effective du laboratoire jusqu'en 1920, date à laquelle cette direction est confiée à H. Vallée, qui abandonne celle de l'Ecole d'Alfort pour se consacrer entièrement à la recherche, cependant que son maître et ami rejoignait au départ de Monsieur A. Barrier, à sa fonction de chef des Services Sanitaires, celle d'inspecteur général des Ecoles vétérinaires, avec le titre de Chef des Services vétérinaires. Il devient ainsi, le chef indiscuté de la profession vétérinaire et jouit tant auprès de celle-ci qu'à l'administration centrale d'un grand crédit.

Il assume cette double fonction jusqu'en 1931.

Entre temps, il ajoute à ses nombreux titres de gloire et aux charges qui pèsent sur lui, la création de l'„Office international des Epizooties“ dont la direction lui est confiée (1924).

On peut affirmer qu'il a dirigé cette grande maison avec une auto-

rité unanimement reconnue et mis à son service toutes les ressources de sa puissante personnalité. Ses rapports annuels sur la situation sanitaire mondiale, ses articles originaux du „Bulletin“, ses études sur la prophylaxie des épizooties et l'édification d'une police sanitaire moderne, basée sur la constitution d'effectifs sains, sont des modèles de clarté, où fourmillent d'intéressantes idées et suggestions, que leur dispensateur offre à la méditation de tous les techniciens préoccupés par la lutte contre les maladies contagieuses, qui déciment plus ou moins les cheptels de leurs pays.

Pendant la période décennale de sa Direction, de très importantes conquêtes ont été réalisées à la fois dans le domaine scolaire et dans le domaine professionnel grâce à ses interventions triomphatrices des obstacles ou des difficultés rencontrées, et que son autorité et son influence prestigieuses ont rendues décisives. C'est d'abord le „Doctorat“, créé par la loi du 28 mars 1924: doctorat d'Etat, grade universitaire et titre professionnel tout à la fois, dont les vétérinaires français ont salué la création avec enthousiasme et reconnaissance, et pour lesquels la légitime appellation de „docteur“ déjà attribuée antérieurement à nombre d'entre eux, est devenue d'usage courant: Cette appellation a conquis sans peine, en effet, droit de cité en France, pour le vétérinaire, venant, ainsi, heureusement combler le fossé qui séparait à cet égard, celui-ci du médecin.

La création du doctorat accentuait le caractère d'Etablissement d'enseignement supérieur, qu'on reconnaissait volontiers, aux Ecoles vétérinaires, mais dont aucun texte officiel ne faisait état jusque là.

C'est le décret organique du 5 juin 1924, dont l'institution du doctorat avait motivé la rédaction en Substitution au décret périmé de 1903, qui, le premier, attribue ce caractère aux Ecoles sous la forme lapidaire d'une courte définition: „Les Ecoles vétérinaires sont des établissements d'enseignement supérieur, qui fonctionnent sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture“.

Ce que signifie ce texte, inscrit dans un document officiel, véritable charte de l'enseignement vétérinaire, où est fixé le statut des grandes institutions scolaires, ce n'est ni plus ni moins que l'assimilation, dans le cadre de l'Agriculture, de celles-ci aux Facultés de l'Université et tout particulièrement aux Facultés de Médecine, à qui incombe, du reste, la mission de délivrer le diplôme de docteur-vétérinaire. Assimilation, que renforce encore, en 1925, la création d'une agrégation des Ecoles Vétérinaires, comparable à l'Agrégation des Facultés de Médecine: assimilation qui, moins de 20 ans après, se traduit d'une manière plus concrète encore par l'octroi, sur le plan financier, d'un code de traitements identique à celui des cadres de l'enseignement supérieur universitaire; assimilation, enfin, réalisée sans aucun changement du régime, si envié, des Ecoles auxquelles a même été conservée leur vieille dénomination gréco-latine, cependant que, dans nombre de pays étrangers, celle-ci avait cédé le pas à celle de Faculté.

Parmi les nombreuses et importantes réalisations accomplies par Monsieur Leclainche, il en est une à laquelle il a consacré, vers la fin de sa carrière administrative, son activité créatrice et ses influentes relations: la construction, à Toulouse, d'une Ecole vétérinaire moderne et modèle, en remplacement de l'Ecole existante, dont le déplacement était considéré depuis longtemps comme inévitable en raison du développement de la ville. En 1929, les circonstances sont favorables. Monsieur Leclainche obtient les crédits nécessaires à l'exécution du programme établi, dont il donne les directives, qui peuvent se résumer dans les points suivants: abandon des pavillons isolés, trop coûteux comme construction et entretien; groupement en un premier bloc des bâtiments administratifs et d'habitation du personnel logé, comprenant aussi des services généraux, bibliothèque, musée, amphithéâtre d'honneur, puis les laboratoires et services d'enseignement, répartis au rez-de-chaussée et au premier étage avec amphithéâtre de cours aux points d'articulation des bâtiments; en un deuxième bloc, des hôpitaux et des installations zootechniques; enfin, isolée du reste, la Cité scolaire avec 150 chambres individuelles, réfectoire et cuisines, salles de réunions et bibliothèque, tout ce qui peut, en un mot, faciliter et agrémenter la vie intérieure des élèves. Si l'on ajoute à cela l'aménagement des jardins, parcs, terrains de jeux sur les parties non construites des 13 hectares, dont on disposait, on se rend compte de ce que devait être la nouvelle Ecole: un grand et bel établissement, moderne et modèle tout à la fois. La construction, commencée en 1932, devait être achevée en 1935. En 1939 au moment de la déclaration de guerre, elle l'était à peine par suite des retards importants dont on ne peut analyser les causes ici. On pouvait toutefois avoir l'espoir de procéder à l'équipement des bâtiments dans un délai relativement rapproché. La guerre déclarée, les travaux sont interrompus. L'Ecole est vide. Le Ministère de l'Air, désireux de transporter ses laboratoires de recherches et d'essais aussi loin de Paris que possible, choisit Toulouse, comme lieu de repli. L'Ecole lui convient parfaitement. Il la réquisitionne et en prend possession, y installe ses divers services et son personnel qu'il loge à la Cité. Cette situation ne devait être que provisoire et ne durer que pendant les hostilités. Mais, chose inattendue, elle devient définitive sur les instances pressantes et réitérées du Ministère de l'Air qui a pu apprécier les importants avantages qu'offre pour lui un tel Etablissement, à Toulouse, centre d'aviation et de constructions aéronautiques important. Le Ministère de l'Agriculture se laisse flétrir et cède celui-ci à l'occupant.

Le projet caressé par Monsieur Leclainche, de doter Toulouse d'une Ecole Vétérinaire capable de prendre place parmi les plus grands, les plus beaux et les meilleurs établissements vétérinaires du monde entier, échoue ainsi, en arrivant au port, par suite de divers obstacles et surtout de circonstances nées de la guerre, et qui viennent d'être très brièvement indiquées. Ce projet n'en constitue pas moins un titre de

plus à l'actif de l'éminent directeur des Services vétérinaires, à qui la connaissance approfondie de tous les problèmes d'ordre scolaire et professionnel, et la situation exceptionnelle, unique peut-on dire, dont il jouissait au Ministère de l'Agriculture en avait permis l'élaboration et la réalisation fâcheusement interrompue comme on vient de le voir.

L'âge de la retraite a sonné (1930). Monsieur Leclainche quitte le Ministère, tout en restant membre de ce „Comité consultatif des épi-zooties“, dont il est l'âme depuis près de 20 ans, qu'il continuera à éclairer et à vivifier de ses conseils et de ses interventions toujours pertinentes et à la vice-présidence duquel il sera un jour appelé et qu'il assume encore.

La Direction de l'Office, dont il continue en retraite, à assumer la charge, laisse à cet homme infatigable la possibilité de donner suite à un projet chèrement caressé depuis des années, celui d'écrire une „Histoire de la Médecine-vétérinaire“ pour l'édification de laquelle il avait accumulé de très nombreux documents. Ce magnifique et important ouvrage paraît en 1936. C'est la première fois, peut-on dire, qu'est offerte aux milieux professionnels du monde entier, une histoire générale complète, sous la forme d'un grand volume in-8° de 812 pages, une histoire générale complète où sont retracées les péripéties de notre art, depuis ses très lointaines origines jusqu'à la création par Cl. Bourgelat, de l'enseignement vétérinaire (1763) et jusqu'aux temps présents.

Pour réaliser cette œuvre magistrale, à la fois d'analyse et de synthèse, l'éminent Maître s'est comporté en véritable historien qui sait choisir parmi les matériaux entassés et interpréter avec toute la sérénité et l'indépendance d'esprit désirables, ceux qu'il a retenus.

Rédigé en une forme impeccable, cet ouvrage où s'affirment le beau talent d'écrivain, de l'auteur, la hauteur de ses vues, la limpidité et le dynamisme de sa pensée, le tout personnel et la vigueur de son style, est un monument impérissable élevé en l'honneur de la médecine vétérinaire de tous les pays. Il est, en quelque sorte, le couronnement d'un édifice solidement bâti par un homme, puissamment organisé, à l'esprit largement ouvert, non seulement aux disciplines médicales, qu'il a cultivées avec un rare bonheur, mais aussi aux disciplines littéraires, historiques, philosophiques.

Membre de l'Académie des Sciences depuis 1917, il est élu Président en 1935, il inaugure sa Présidence par un remarquable discours sur la Race et le Racisme, sujet de brûlante actualité. La sobriété de l'éloquence et la perfection du langage, jointes à la profondeur de la pensée, appuyée sur les données scientifiques les mieux établies, font de ce morceau de choix un petit chef-d'œuvre, qui n'a rien à envier aux meilleurs de ceux prononcés par ses confrères académiciens en une semblable occurrence. Monsieur Leclainche est, à la Section d'Economie rurale de l'Institut, le digne successeur de ces deux grands vétérinaires que furent Jean-Baptiste Chauveau, son prédécesseur im-

médiat, l'émule de Cl. Bernard, et Henri Bouley, son prédécesseur médiat, l'ardent propagandiste de Pasteur.

Monsieur Leclainche est membre de nombreuses académies, collèges ou sociétés françaises et étrangères. Il a été envoyé ou désigné comme Rapporteur ou comme Délégué à de nombreux Congrès vétérinaires Internationaux. Ses rapports ou études sur des sujets divers, concernant les maladies contagieuses, leur prophylaxie, médicale ou sanitaire, l'enseignement vétérinaire et son adaptation aux exigences de l'époque, ont toujours été très remarqués, et ses vues souvent mises à profit pour la réalisation des réformes nécessaires. Le Congrès de Zurich lui a décerné, en 1938, la médaille d'or des Congrès Internationaux. Les distinctions honorifiques ne lui ont pas été ménagées. Il est Grand Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de nombreuses décorations étrangères.

Ainsi s'est déroulée la carrière pédagogique, scientifique, administrative et professionnelle d'un homme remarquablement organisé et doté d'un robuste équilibre, physique et mental, d'un Maître, dont la vaste culture, les vues souvent originales et toujours captivantes sur les multiples questions qui faisaient l'objet de ses préoccupations, jointes au sens profond des réalités, rendaient l'enseignement et le commerce des plus intéressants, d'un Maître, enfin, qui, grâce à un labeur ininterrompu pendant près de deux tiers de siècle, a réalisé une œuvre grandiose, à laquelle les hommes avertis, les membres de la profession vétérinaire, en particulier, sans distinction d'origine, sont heureux de rendre un hommage de vive et sincère admiration et d'infine gratitude.

En reconnaissance des immenses services rendus, Monsieur le Professeur Leclainche a été nommé, le 18 mai 1949, Directeur honoraire de l'Office internationale des épizooties.

Flückiger.

(Aus dem Vet. Bakt. und Parasitologischen Institut der Universität Bern)

Beobachtungen über die Räude der Schweine

Von Prof. Dr. G. Schmid

Die Räude des Schweines wird durch Sarkoptes- und Demodex-Milben hervorgerufen. Die Demodex-Räude kommt verhältnismäßig selten vor, im Gegensatz zur Sarkoptes-Räude.

Seitdem wir bei den diagnostischen Untersuchungen im hiesigen Institut in vermehrtem Maße den Ursachen der Hautausschläge bei Schweinen nachgehen, gelangen wir zum überraschenden Ergebnis, daß die Sarkoptes-Räude der Schweine verhältnismäßig häufig vorkommt und zudem eine erhebliche Beeinträchtigung der Gesundheit nach sich zieht.